



HAL
open science

Quelle place pour l'EPS dans le système éducatif français ? Le cas de l'école primaire

Thomas Pattyn

► **To cite this version:**

Thomas Pattyn. Quelle place pour l'EPS dans le système éducatif français ? Le cas de l'école primaire. Education. 2012. dumas-00736441

HAL Id: dumas-00736441

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00736441v1>

Submitted on 29 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MASTER 2 SMEEF
SPECIALITE « PROFESSORAT DES
ECOLES »
ANNEE 2011/2012
SEMESTRE 4

INITIATION A LA RECHERCHE

MEMOIRE

ETUDIANT : PATTYN Thomas

SITE DE FORMATION : Villeneuve d'Ascq

SECTION : 8

Intitulé du séminaire de recherche : Education Physique et Sportive

Intitulé du sujet de mémoire : Quelle place pour l'EPS dans le système éducatif français ?
Le cas de l'école primaire.

Directeur de mémoire : MIERZEJEWSKI Stephan

Direction

365 bis rue Jules Guesde

BP 50458

59658 Villeneuve d'Ascq cedex

Tel : 03 20 79 86 00

Fax : 03 20 79 86 01

Site web : www.lille.iufm.fr

Remerciements.

Avant tout développement sur cet exercice de mémoire de recherche, il apparaît opportun de commencer ce mémoire par des remerciements, à ceux qui m'ont répondu positivement aux entretiens nécessaires à la conception de ce mémoire.

Aussi, je remercie Stephan Mierzejewski, mon directeur de mémoire qui m'a formé et accompagné tout au long de cette année avec beaucoup de patience et de pédagogie.

Sommaire

INTRODUCTION.....	4
PREMIERE PARTIE: L'EPS dans système éducatif français, une question d'intégration.....	6
a) Constat global sur la place de l'EPS.	6
b) Enracinement de l'EPS dans le système scolaire français.	9
c) Regards d'enseignants du secondaire en EPS sur leur discipline.	12
d) L'EPS aujourd'hui à l'école primaire.	15
e) La place de l'EPS à l'école allemande.	18
DEUXIEME PARTIE: Explication de ma méthodologie de ma démarche.....	19
a) Pourquoi faire des entretiens compréhensifs ?.....	19
b) Comment sont élaborés nos entretiens ? Quels types de questions ?.....	20
c) Le choix important de l'échantillon.	22
TROISIEME PARTIE: premier résultat des entretiens.	24
a) Déroulement des entretiens.	24
b) Premières réponses à notre sujet d'étude.	25
c) Ce que les entretiens nous disent sur les personnes interrogées.....	28
CONCLUSION.	29
BIBLIOGRAPHIE.	31
ANNEXES	32

INTRODUCTION

Au début de ce travail de recherche, l'intérêt porté au sujet de l'intégration de la discipline « Education Physique et Sportive » dans le système éducatif français réside dans un questionnement personnel. En effet, par mon expérience d'élève et les échanges qui ont été les miens avec certains professionnels de cette discipline, j'observais, et cela pratiquement à tous les échelons de ma scolarité, que l'EPS n'était pas traitée comme toute autre discipline enseignée à l'école, collège ou lycée, voire même au niveau universitaire. Mon postulat de départ était d'affirmer que l'EPS ne disposait pas d'une place forte dans ce système. Mes premières lectures se sont naturellement orientées vers Gilles Klein et sur des écrits relatant l'évolution de l'EPS au cours du 20^{ème} siècle (Cf. B-X René).

De nombreuses études en sociologie ont déjà été menées sur la question de la place l'EPS par rapport aux autres disciplines scolaires. Ces dernières l'ont surtout été au niveau du secondaire et universitaire. Le traitement de ce sujet s'est réalisé en plusieurs temps :

Dans un premier temps, nous nous sommes basés sur nos présupposés quant la place de l'éducation physique et sportive dans le système éducatif français. Par nos expériences d'élèves, de l'école primaire au milieu universitaire, il nous semblait que l'EPS ne disposait pas d'un même poids éducatif par rapport à d'autres disciplines.

Dans un second temps, et après diverses lectures, il a été nécessaire d'abandonner ces présupposés, et de fournir des faits scientifiques à une telle ou telle vision de l'EPS dans le système éducatif français. Un constat global allant de l'école primaire au secondaire a été effectué.

La tendance actuelle ayant été repérée, il nous a été indispensable de comprendre les processus qui ont conduit à ce constat. Nous nous posons alors différentes questions :

Comment s'est construite cette discipline ? Comment s'est-elle fait une place dans le système éducatif ?

Les écrits de Pierre Arnaud sont apparus très précieux à cet égard.

Ensuite, il nous a semblé intéressant d'investiguer et de comparer la place que tenait l'EPS dans d'autres pays. Nous regardons d'abord, le sport d'un point de vue culturel, pour le différencier de la culture sportive française. Nous verrons que le choix de l'Allemagne s'avéra judicieux pour comparer ces deux points de vue. Nous regarderons, toujours dans cette partie, comment s'est construite la discipline EPS dans d'autres pays.

Enfin, le sujet portant sur l'EPS à l'école primaire, nous avons proposé une démarche comprenant une méthodologie de travail dans l'optique de la conception d'entretiens compréhensifs, que j'ai réalisés auprès de professeurs des écoles. En effet, m'intéressant davantage à l'EPS dans son statut institutionnelle, ce guide d'entretien se focalisera sur les premiers acteurs du système éducatif, à savoir les professeurs des écoles. Ce sont ces acteurs qui sont les premiers fournisseurs d'une représentation de l'éducation sportive et scolaire. Le professeur des écoles dont la pluridisciplinarité doit être l'une de ses qualités première, nous essayerons de faire du lien avec les constats du début de notre réflexion sur le sujet. Le guide d'entretien ne sera qu'une ébauche, et n'aura pas la vocation d'être une finalité aboutie. des écoles.

Par le regard d'enseignants du primaire dont les prérogatives scolaires sont multiples, nous essayerons de cerner la place de l'EPS, d'estimer son poids dans le système scolaire mais également de situer l'EPS dans les représentations de chacun.

Nous tenterons donc de répondre à une interrogation actuelle sur la place de l'EPS au sein de l'école primaire.

Ce mémoire va ainsi se dérouler en trois temps. La première partie s'appuiera sur des bases théoriques quant à la construction de l'EPS et son enracinement dans le système scolaire français. Cette première partie analysera également des conclusions sur des enquêtes menées auprès d'enseignants en EPS au niveau du secondaire. Suite à cette première phase de travail, nous expliquerons notre démarche méthodologique en argumentant sur le choix de l'entretien compréhensif comme outil du sociologue. Nous tenterons enfin dans un dernier temps de conclure sur notre travail d'entretiens et d'établir une synthèse provisoire sur ce sujet d'étude qui pourrait éventuellement être réinvesti.

PREMIERE PARTIE: L'EPS dans système éducatif français, une question d'intégration

a) Constat global sur la place de l'EPS.

Plusieurs questions sont apparues au début du séminaire d'EPS :

→ *Sous quel angle devrait-on traiter ce sujet ?*

→ *Comment orienter notre propos ?*

Il fallait nécessairement faire le choix d'articuler ce mémoire selon diverses approches, pour ne pas se perdre dans une surcharge d'informations qui aurait pu dénaturer l'objectif principal de ce mémoire.

Nous avons ainsi plusieurs options, soit faire le choix d'une approche tournée vers didactique, qui se centre davantage sur une analyse des conceptions d'apprentissage ou sous une approche critique (sociologique), ou encore sur l'EPS comme rôle de développement moteur de l'enfant. Notre approche du sujet caractérisait davantage une approche critique. En effet, nous nous intéressons plus à l'EPS dans sa dimension institutionnelle dans le système éducatif français, que dans la manière de concevoir les apprentissages, et la ou les pédagogies adaptées à l'enseignement de l'EPS.

Nos premières lectures, notamment celles de Gilles Klein, nous ont confortées dans ce choix, au travers d'une approche critique. Cet auteur s'est posé ainsi plusieurs questions :

« *Pourquoi une telle marginalisation de l'EPS ?* » (Terme emprunté à Gilles Klein)

« *Pourquoi l'enseignant en EPS est-il si dévalué ?* » (D'après Arnaud Sébilleau).

Avant d'en venir à l'EPS dans le système éducatif à l'échelle de la France, nous partirons d'un constat global concernant l'idée d'une marginalisation de l'EPS.

L'idée directrice de ce mémoire sera donc de travailler sur les contenus et les programmes de l'EPS dans le système scolaire français, de voir quel rôle leur sont attribués (intégration ou marginalisation Cf. Gilles Klein). Nous nous sommes alors reportés à deux tendances actuelles :

- Les auteurs francophones parlent d'un processus d'intégration de l'EPS dans le système scolaire. Par exemple, Pierre Arnaud écrit que « Pour être considérée comme une authentique matière d'enseignement, l'EPS se doit de transformer l'objet de son enseignement en contenus structurés, hiérarchisés, évalués et si possibles différenciés ».

- Quant aux auteurs anglophones, ils montrent que l'EPS se situe dans un processus de marginalisation. Pour eux, l'enseignement de l'EPS est en crise et devient parfois une discipline optionnelle.

Nos premières lectures montrent que la discipline EPS au niveau mondial traverse depuis le début des années 1990 une crise que nous pourrions appeler « crise de reconnaissance dans le système éducatif ».

Cette prise de conscience est apparue durant les années 1990 et a débouché sur quelques dates importantes au niveau mondial en faveur de la promotion de l'EPS :

→ En 2004, l'Union Européenne promeut l'année européenne de l'EPS.

→ En 2005, les Nations Unies font de cette année, « l'Année internationale du sport et de l'EPS dans le monde ».

Tous ces événements prônent une intégration pérenne de l'éducation physique et sportive dans nos sociétés, aussi bien culturellement qu'institutionnellement.

Par ailleurs, Arnaud Sébilleau, dans *le monopole professoral en question, le cas de l'éducation physique et sportive en France*, a montré que l'enseignant en EPS au niveau du secondaire ne disposait pas d'une place privilégiée lors des conseils de classe, et que sa position d'enseignant n'est que très rarement écoutée.

De plus, ses enquêtes de terrain ont montré qu'en règle générale, les parents d'élèves attribuaient plus de considérations aux clubs sportifs qu'aux professeurs d'EPS pour une inculcation de méthodes et techniques sportives.

L'EPS serait donc selon cet auteur en concurrence avec d'autres corporations (exemple des clubs sportifs), ce qui est moins le cas pour d'autres disciplines comme le français ou encore les mathématiques.

72 % des garçons et 65 % des filles disent venir en EPS pour prendre du plaisir ; 66 % des garçons et 62 % des filles déclarent même que l'EPS leur permet de se défouler.

Source : D'après les travaux d'Arnaud Sébilleau.

Un chapitre dans *l'actualité de l'éducation physique en Europe* de Gilles Klein, a relaté la place de la discipline au sein de l'école primaire.

Dans une étude de K. Hardmann et J. Marshall menée en 2004, il est souligné qu'en France, 72 % des écoles primaires délivrent moins de deux heures d'EPS par semaine, alors que réglementairement, nous devrions atteindre au maximum six heures hebdomadaires. Cette même étude montre statistiquement que dans 20 % des cas l'enseignement de l'EPS intervient deux heures par semaine et 8% pour quatre heures par semaine. Dans une grande majorité (environ 70% des cas) l'EPS est enseignée entre deux et quatre heures. Cette étude montre enfin, que plus d'un enseignant sur deux demandent de l'aide à une personne plus spécialisée ou à un intervenant extérieur lors des séances d'EPS.

b) Enracinement de l'EPS dans le système scolaire français.

Il s'agit à présent de se démarquer des premiers constats sur la place de l'EPS dans le système scolaire, et d'analyser comment s'est construit le processus d'intégration/d'assimilation de la discipline dans les programmes officiels. Un auteur s'est intéressé à cela. Il s'agit de Pierre Arnaud dans *la mise en forme de l'éducation physique*. Ce dernier s'est intéressé au processus d'intégration de l'EPS.

Nous reviendrons sur un bref historique sur la naissance de l'EPS durant le XXème siècle. Ce paragraphe s'appuiera essentiellement sur des écrits concernant la place de l'EPS au niveau du secondaire.

Le point de départ dans la mise en place d'une nouvelle discipline à l'école est symbolisé par la loi du 27 janvier 1880 qui intègre la gymnastique dans les programmes d'enseignement. Mais cette nouvelle discipline a beaucoup de mal à s'intégrer dans les mœurs. Nous pouvons résumer la période qui va de 1880 à l'aube de la première guerre mondiale, et dire que l'EP est avant tout, un outil en faveur du patriotisme.

Ensuite nous pouvons citer l'année 1923, par une circulaire qui organise la mise en place des associations sportives dans les établissements scolaires.

Quant à l'arrêté du 23 février 1923 fixe les horaires d'EP dans le primaire (1 heure trois quart pour les cours préparatoires, 2 heures pour les autres), pour les garçons et pour les filles. Les instructions du 20 juin 1923 qui fixent les programmes d'EP pour les écoles primaires (avec une insistance particulière pour les pratiques au "grand air").

De nombreuses innovations en faveur du sport apparaissent sous le front populaire :

- création de la demi-journée de plein air qui vient compléter les deux heures d'EP obligatoires (arrêté du 22 mai 1937),
- création d'une demi journée facultative de loisirs le samedi après

La publication des I.O de 1945, laisse aux enseignants d'EPS une grande liberté d'interprétation.

L'éducation physique est alors rattachée au sous secrétariat d'état à la jeunesse et aux sports, lui-même rattaché au Ministère de l'éducation nationale.

Néanmoins, il faut attendre 1959 pour rendre l'épreuve d'EPS obligatoire au baccalauréat.

Une mesure significative est la réforme des épreuves du baccalauréat (loi de 1984) puis celle du brevet des collèges (un arrêté en 1985). Cette réforme rompt avec la prise en compte exclusive de la performance réalisée, et elle introduit l'évaluation des moyens mis en œuvre ainsi que les progrès accomplis et l'investissement des élèves.

En 1981, sous la présidence de François Mitterrand, il y a une réhabilitation de l'Education Physique au sein du système éducatif et il souhaite favoriser cet enseignement et même le développer. Et selon Michaël Attali « *il s'agit d'un véritable plan de l'EPS à l'école* »

D'après Pierre Bourdieu en 1982 « *l'EP scolaire n'est ni une idée, ni une personne, mais une institution, c'est à dire une « histoire faite chose* ».

Après cette rapide rétrospective sur la naissance de la discipline EPS, il est nécessaire d'aller plus loin et de comprendre les processus qui ont permis l'émergence de l'EPS. Un sociologue s'est intéressé à comprendre ce processus, il s'agit de Pierre Arnaud dans *la mise en forme de l'éducation physique*, paru en 1989. Cet auteur s'est avant tout intéressé au processus d'intégration de l'EPS. Selon cet auteur, pour qu'il y ait intégration d'une nouvelle discipline dans le système scolaire, il est primordial de retrouver trois critères importants pour l'EPS :

- *Les finalités de la discipline.* L'EPS doit avoir une utilité. Elles ont fluctué tout au long du 20^{ème} siècle.
- *La représentativité culturelle* de la discipline.
- *La discipline dans le cadre institutionnelle.*

Pour Pierre Arnaud, l'EPS a réussi son intégration institutionnelle :

« *Son intégration est acquise dès lors qu'elle (l'éducation physique) dispose d'un objet d'enseignement représentatif des pratiques de la société globale, auquel sont assignés un certain nombre de valeurs propres à justifier son utilité.* »

Cependant, cet auteur constate que la position de l'EPS est ambiguë et est en concurrence par les clubs sportifs :

« Si l'EPS se confond avec les pratiques sportives de type associatif, c'est exposer la discipline à une lente mais inexorable évacuation des programmes scolaires. »

Jean Paul Clément, dans *l'identité de l'éducation physique et scolaire au XXe siècle*, s'est intéressé à la préoccupation identitaire de la discipline. Selon cet auteur, l'EPS doit mettre en avant sa spécificité de discipline corporelle pour être reconnue.

Cependant l'on constate d'un point de vue historique, que l'EPS est face un lourd dilemme : Soit elle fait le choix de s'intégrer au système scolaire en empruntant à d'autres disciplines, dites plus classiques comme le français ou les mathématiques, des traits communs dans la programmation, l'évaluation, ou soit elle choisie de se démarquer des autres disciplines en mettant l'accent sur ses spécificités.

Le point de vue de C. Pineau, alors inspecteur de l'éducation nationale est intéressant de souligner. Il écrit en 1992 :

« L'éducation physique, dont l'histoire nous montre qu'elle fut pendant près d'un siècle le lieu d'affrontement de méthodes, allait, en recherchant ses bases didactiques, construire son identité. Du même coup, elle s'affranchissait des luttes d'écoles qui, jusqu'ici, la réduisait à confondre mises en œuvre et finalités ».

Les multiples évènements de l'enracinement de l'EPS dans la programmation scolaire au cours du XXème siècle ayant été rappelés, il nous a alors semblé opportun d'évoquer une étude réalisée dans les années 2000 auprès d'enseignants en EPS exerçant dans le secondaire. Cette démarche va nous permettre ainsi de cerner un peu mieux l'état d'esprit des enseignants en EPS de nos jours.

Nous utiliserons une enquête réalisée par l'éducation nationale, celle-ci nous a également servi pour élaborer nos entretiens.

c) Regards d'enseignants du secondaire en EPS sur leur discipline.

Dans un rapport de 2007, commandité par le ministère de l'éducation nationale concernant le ressenti des enseignants en EPS au niveau du collège et du lycée, nous avons pu retenir plusieurs idées forces :

Un premier constat peut être observé. Les enseignants du secondaire éprouvent un certain malaise lorsqu'on leur pose cette question :

« Que souhaiteriez vous voir évoluer dans l'enseignement de votre discipline ? »

Différentes réponses comme, une prise de conscience au plus haut niveau de l'Etat de l'importance de l'EPS ou encore une plus grande reconnaissance des enseignants et/ou de la discipline par les inspecteurs de l'éducation nationale, les chefs d'établissements, les autres professeurs, les parents, les élèves.

A la recherche d'une reconnaissance du système scolaire, les enseignants ne souhaitent plus continuer à se conformer aux autres disciplines, et veulent que l'EPS affirme sa spécificité. Leurs arguments sont multiples :

« A l'heure où la société est tournée vers les problèmes de santé (obésité, asthme, cancer...), l'accent devrait être mis sur l'importance de l'EPS dans le milieu scolaire » ; « Dans un contexte où l'adolescence semble être un cap délicat, l'EPS peut, à sa façon, contribuer à mieux comprendre l'élève à cet âge-là ».

Afin d'obtenir cette reconnaissance à laquelle ils aspirent, les professeurs d'EPS souhaiteraient une augmentation du coefficient (par exemple coefficient 3) pour le baccalauréat en EPS.

Cette étude nous montre également que les élèves font plus de sport qu'il y a 20 ans. Cependant, il faut noter que la pratique sportive hors du contexte scolaire (exemple des clubs sportifs) reste la plus répandue. Cette pratique en club a le plus augmenté, elle est passée de 30 % à 52 % des élèves entre 2000 et 2004, et a donc progressé de 73 % (plus encore si l'on considère l'augmentation du nombre d'élèves pendant la même période).

A la question suivante :

« *A quel niveau faudrait-il intervenir pour améliorer les apprentissages en EPS ?* »

Les enseignants ont répondu ainsi :

Amélioration des installations sportives	78 % des professeurs l'évoque.
Réduction des effectifs	70 % des professeurs l'évoque.
Diversité des APSA	45 % des professeurs l'évoque.
L'articulation entre les niveaux d'enseignement	41 % des professeurs l'évoque.
Amélioration des programmes	32 % des professeurs l'évoque.

Lorsque qu'il est évoqué la perspective d'avenir de l'enseignement de l'EPS, les intéressés abordent les conditions suivantes :

- Des classes moins chargées.
- Des dédoublements.
- La possibilité de constituer des groupes d'élèves de manière plus souple pour pouvoir travailler en demi-groupes sur certaines activités.
- Davantage de crédits d'enseignement.
- Une augmentation du taux d'encadrement en créant des postes au CAPES.
- Une meilleure intégration de l'EPS dans les emplois du temps.
- Des cours de 2 heures d'affilées au lieu d'une.
- Plus d'heures d'EPS dans chaque classe.

Un élément de cette étude a attiré notre attention par rapport à notre sujet d'étude. Cet élément concerne les conditions nécessaires pour meilleure coordination entre les différents niveaux d'enseignement. Nous citons ainsi les propos des professeurs pour ce thème :

« *Plus de continuité entre le primaire, le collège et le lycée pour les programmes* »

Ces enseignants voudraient « *mettre des enseignants d'EPS à l'école primaire* », car selon eux, les élèves ont besoin d'un « *véritable développement de la motricité au premier degré* ».

Enfin, les enseignants souhaiteraient qu'on arrête de changer les textes officiels continuellement et que l'accent soit mis lors des évaluations sur des critères de citoyenneté.

Mais la grande tendance qui apparaît nettement dans cette étude concerne la révision des objectifs assignés à l'EPS et lui attribuer une véritable approche transversale.

A la rentrée scolaire 2010, sous l'impulsion de Luc Chatel ministre de l'éducation nationale, une expérimentation a été lancée dans une dizaine d'établissement avec une organisation du temps scolaire reprenant le modèle allemand : cours le matin, et « sport scolaire » l'après-midi. Même si des doutes persistent quant à la participation des différents acteurs de cette réforme (professeur d'EPS, éducateur scolaire...), cette refonte de l'organisation de la journée scolaire, si elle se généralise à l'ensemble des établissements du seconde degré, engendrerait une véritable interrogation sur la planification de l'EPS au niveau du primaire. En effet, il se poserait la question de la place de l'EPS à l'école d'un point de vue technique, si toutes les infrastructures ou presque été mobilisé pour les collégiens et lycéens les après-midi. Cette expérimentation lancée par le ministre semblerait oublier les élèves du primaire, ainsi que plus globalement la place de l'EPS dans la programmation scolaire à l'école.

Cette problématique nous amène à situer aujourd'hui l'EPS au sein de l'école primaire. Dans un premier temps nous analyserons les programmes officiels aujourd'hui afin de percevoir une certaine progression entre le cycle 1 et le cycle 3. Nous tenterons dans un second temps, d'observer si l'EPS poursuit une progressivité entre le primaire et le secondaire.

d) L'EPS aujourd'hui à l'école primaire.

Nous avons pu le constater dans la première partie de ce mémoire que la discipline EPS a eu une certaine difficulté à voir le jour et à s'intégrer dans le système éducatif français. Cette dernière partie se focalise sur l'EPS dans son application à l'école primaire, c'est-à-dire au premier niveau du système éducatif. Je proposerai également une première ébauche de guide d'entretien.

Intéressons nous à présent à la programmation de l'EPS à l'école primaire de nos jours. Dans un premier temps, nous avons jeté un œil dans les programmes officiels de 2008. Nous avons ainsi extraie le volume horaire dédié aux apprentissages au niveau du cycle 2 et 3 (Cf. *figure n°1*). Il apparait au regard de ce document que le poids de l'EPS au cours de ces deux cycles n'est pas négligeable et que seuls l'enseignement du français et des mathématiques dépasse la part de l'enseignement de l'EPS.

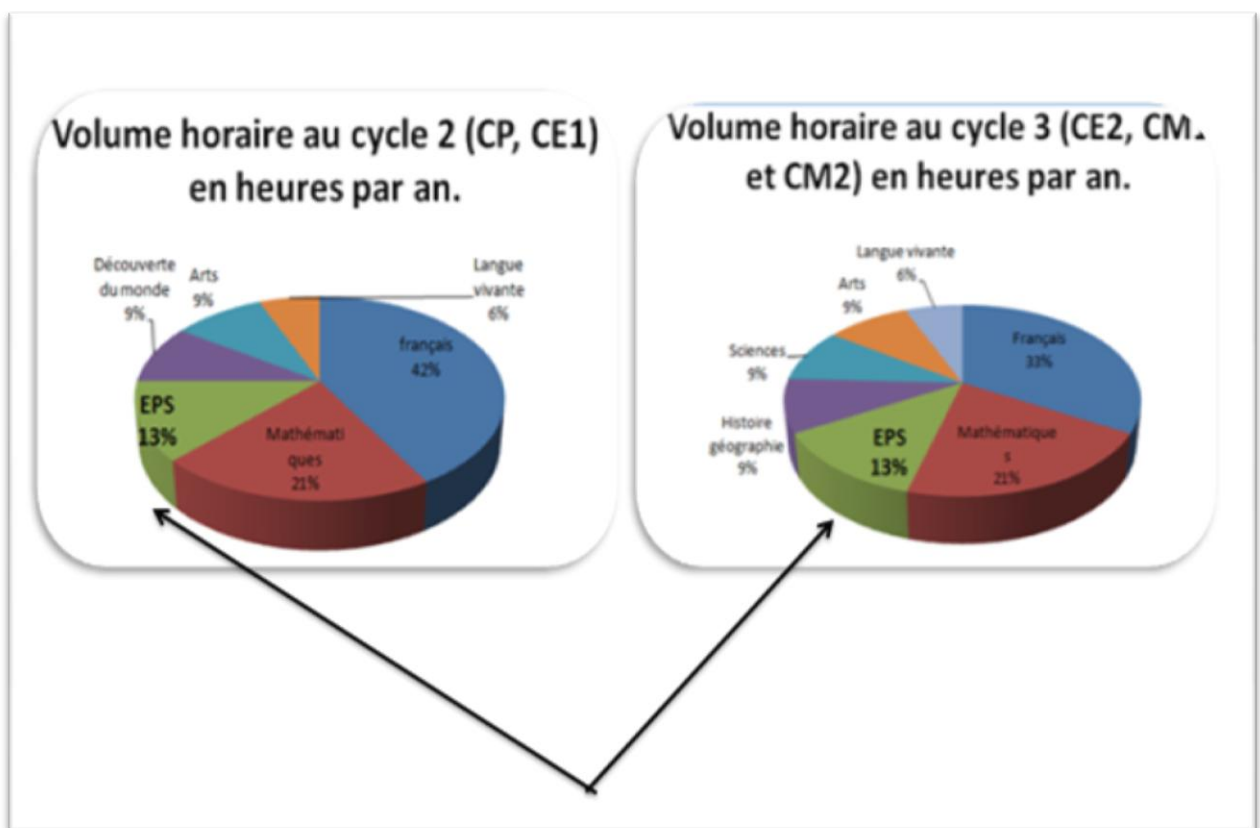


Figure 1: Répartition des heures aux cycles 2 et 3.

Les instructions officielles de 2008 mettent en évidence une progression dans l'apprentissage de l'EPS. Tandis que le cycle 1 met l'accent sur des jeux sportifs ludiques, les cycles 2 et 3 introduisent peu à peu les notions de performances mesurées. Cependant, il faut noter que dans le référentiel du socle commun de compétences, sur les 7 compétences que doit posséder un élève à la fin du cycle 3, aucune ne mentionne clairement des compétences liées à l'EPS. Ce sont davantage de sous rubriques des compétences 6 et 7 qui mentionnent quelques caractéristiques de cet enseignement (Cf. *figure n° 2*).

A contrario des matières classiques, l'EPS ne semble pas figurer comme prépondérante dans l'évaluation de l'élève au cours de son parcours à l'école primaire ainsi que pour la validation du seconde pallier du socle commun de compétences permettant le passage en classe de sixième. Nous pouvons effectuer ici un parallèle avec les revendications des enseignants du secondaire concernant la place de l'EPS d'un point de vue institutionnel.

Compétence 6 :
Les compétences sociales et civiques
 L'élève est capable de :

- reconnaître les symboles de l'Union européenne ;
- respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons ;
- avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien ;
- respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives ; ←
- comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application ;
- prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue ;
- coopérer avec un ou plusieurs camarades ; ←
- faire quelques gestes de premier secours ;
- obtenir l'attestation de première éducation à la route ; savoir si une activité, un jeu ou un geste de la vie courante présente un danger vital.

Compétence 7 :
L'autonomie et l'initiative
 L'élève est capable de :

- respecter des consignes simples en autonomie ;
- montrer une certaine persévérance dans toutes les activités ;
- commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples ;
- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif ;
- se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie ; accomplir les gestes quotidiens sans risquer de se faire mal ;
- se déplacer en s'adaptant à l'environnement ; ←
- réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation ; ←
- utiliser un plan ;
- soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc.).

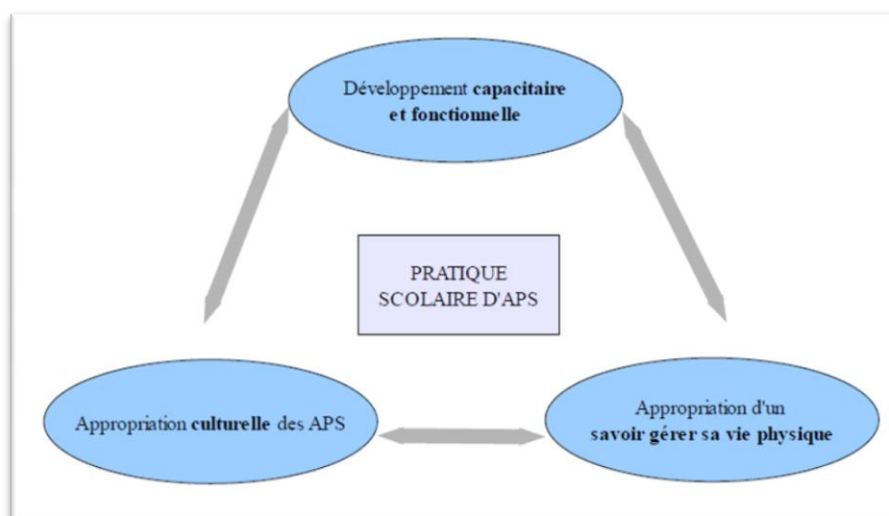
Figure 2: Second pallier du socle commun de compétences que doit posséder un élève en fin CM2 concernant l'EPS.

Le professeur des écoles doit valider une série de compétences afin de donner un avis plus ou moins favorable au passage de l'élève d'un cycle à l'autre. Notre travail a donc consisté à analyser si l'EPS disposait d'un poids dans cet avis, et d'analyser comment ce dernier se manifeste par rapport à un enseignant donné.

Suite au constat établi sur les enseignants en EPS du secondaire, le but de ce travail expérimental, est de comprendre si un lien existe entre la vision de l'EPS durant toute l'école primaire et durant la phase du parcours secondaire.

Par ailleurs, la spécificité du professeur des écoles réside dans sa polyvalence. Par sa représentation et son parcours affectif, universitaire ou professionnel du métier, il est amené à effectuer inconsciemment des choix pédagogiques. C'est en puisant dans cette idée directrice, que traiter de la place de l'EPS dans le système scolaire au travers du regard des professeurs des écoles est innovant, car peu d'études encore n'ont été menées sur les représentations du professeur des écoles.

Les finalités de l'EPS à l'école primaire ont trois aspects :



Ces trois finalités assignées à l'enseignement de l'EPS à l'école primaire nous resserviront dans l'élaboration de nos entretiens.

Mais avant de passer à l'explication de notre démarche méthodologique, il nous a semblé opportun d'aller voir à l'extérieur de nos frontières comment était perçu l'EPS dans d'autres systèmes éducatifs. C'est ainsi que nous nous sommes dirigés vers le modèle allemand, très différent à plusieurs égards...

e) La place de l'EPS à l'école allemande.

Le système éducatif allemand est différent du système français par plusieurs caractéristiques. Contrairement à la France, l'Allemagne est un Etat décentralisé, où chaque Länder (= une région en France) est autonome et compétente en matière d'éducation. Au niveau de l'école primaire, cela s'organise en demi-journée, où la matinée est réservée aux apprentissages de l'allemand, des mathématiques et de toutes autres disciplines enseignées classiquement à l'école.

Les après-midi sont réservés au « soutien scolaire ». Il arrive également que les établissements offrent des plages horaires à des activités sportives, mais c'est surtout le sport de compétition qui dispose d'une place prépondérante dans ce système de la demi-journée.

A l'instar de la France, l'EPS en Allemagne a eu une certaine difficulté à s'intégrer au système scolaire, et a du sans cesse réaffirmé sa place. Sous le IIIème Reich, l'EPS occupait une place très importante dans l'évaluation. Durant les années 1960-1980, l'EPS a occupait une place intéressante du fait de nombreux travaux scientifiques prouvant l'utilité de la discipline dans l'éducation corporelle.

Aujourd'hui, nous pouvons lire dans les programmes allemands la discipline « sport ou enseignement sportif » au détriment de l'ancienne appellation « éducation physique ou gym ».

L'idée intéressante des dernières réformes du système éducatif allemand, est de favoriser des pratiques sportives enseignées à l'école qui pourront se poursuivre au niveau extrascolaire.

Au niveau du curriculum prescrit, les instructions officielles prévoient au primaire trois cours de 45 minutes dédiés à l'EPS, mais il est constaté au niveau du curriculum réel cette fois-ci que dans environ 70 % des cas, seulement deux cours de 45 minutes sont utilisés par semaine. Les enseignements de l'EPS en France et en Allemagne sont similaires.

Cette première partie a posé le cadre de notre travail. Dans la partie suivante, nous évoquerons notre démarche d'entretien et nous expliquerons également l'usage de nos outils d'investigation.

DEUXIEME PARTIE: Explication de ma méthodologie de ma démarche.

a) Pourquoi faire des entretiens compréhensifs ?

De nombreuses études sociologiques ont déjà été réalisées sur la place de l'EPS dans le secondaire, et peu ou presque pas concernant l'EPS à l'école primaire. Spécificité de l'école primaire, le professeur enseigne toutes les disciplines selon la programmation prescrite par les instructions officielles. Nous avons pu constater dans la première partie, que l'enseignant en EPS dans le secondaire tirait sa spécificité par l'histoire de la discipline EPS au cours de la seconde moitié du XXème siècle.

Notre objectif n'étant pas d'établir ou de formuler une conclusion définitive sur le sujet et compte tenu des délais de réalisation de ce mémoire, nous avons donc écarté l'enquête comme support de notre recherche. En effet celle-ci demandait un échantillon aussi large que fournit et demandait un temps nécessaire à sa mise en place.

Nous avons ainsi opté pour l'entretien compréhensif dans le but de comprendre le social afin de l'objectiver. Nous ne recherchions pas, par ce biais, de réponses fermées, il s'agissait pour l'apprenti sociologue, d'établir des liens entre ce que nous renseigne la personne interrogée et notre sujet de recherche.

Même si une certaine liberté peut être cédée au sociologique dans l'élaboration d'un entretien, certaines règles doivent cependant être respectées afin de ne pas brusquer la personne interrogée.

L'entretien compréhensif de Jean Claude Kaufmann nous a alors beaucoup aidés dans cette entreprise. Cet auteur souligne que :

« *Le but du sociologue est l'explication compréhensive du social.* »

S'agissant d'une première expérience dans le domaine de la conception d'entretien de ce type, nous nous pourrions pas en assumer une totale réussite.

b) Comment sont élaborés nos entretiens ? Quels types de questions ?

Une chose est certaine, concevoir des entretiens n'est pas une chose aisée. En effet, la pratique de l'entretien compréhensif, quand celle-ci est utilisée pour la première fois, peut dériver vers des questions pouvant gêner la personne recevant ces questions. S'agissant ici d'entretien compréhensif, il a été difficile de le concevoir d'un premier jet, et donc de l'entériner. Jean Claude Kaufmann définit l'entretien comme un « savoir-faire artisanal ». Néanmoins, cet auteur précise que l'entretien compréhensif est tout le contraire d'une méthode improvisée. C'est pourquoi, les premiers entretiens ne nous ont pas servi en tant que tel dans la partie analyse des résultats. Ils ont davantage été utiles pour reformuler et améliorer le premier guide d'entretien. Jean Claude Kaufmann affirme que :

« L'enquêteur doit totalement oublier ses propres opinions et catégories de pensée. Ne penser qu'à une chose : il a un monde à découvrir. »

Dans un souci de clarté et en perspective de l'analyse des données recueillies, nous avons organisé le guide d'entretien en trois rubriques. Par ailleurs, nous nous sommes référés ici à la sociologie du curriculum et plus particulièrement aux notions de curriculum prescrit et de curriculum réel. En effet, les IO laissent au professeur des écoles une assez grande liberté pédagogique, et il nous a semblé intéressant de travailler sur les représentations des professeurs des écoles quant à la place de l'EPS.

La notion de curriculum a été définie par Jean-Claude Forquin :

« Le curriculum correspond à tout ce qui est décrit et prescrit officiellement comme devant être appris aux élèves, selon un ordre déterminé. »

Philippe Perrenoud a mis en évidence plusieurs formes à ce curriculum : le curriculum prescrit (c'est-à-dire la programmation venant d'en-haut), le curriculum réel (l'interprétation et la réalisation concrète de la discipline établit par le professeur) et le curriculum caché.

La première rubrique du guide d'entretien, concerne des aspects de la sociologie du curriculum prescrit, la seconde s'intéresse à des questions concernant le curriculum et la troisième rubrique concerne des questions d'ordre général.

Dans son ouvrage sur l'entretien compréhensif, Jean Claude Kaufmann a repéré différentes données à prendre en considération lors de l'élaboration d'un entretien :

- Entrer dans le travail et sur le terrain le plus vite possible. Avec une idée en tête, le sentiment que quelque chose est à apprendre, à conceptualiser.
- Esquisser puis réorganiser régulièrement un plan évolutif.
- Choisir des informateurs plutôt qu'un échantillon représentatif.
- Construire une grille d'entretien très souple, permettant des relances répétées au cœur de l'enquête.
- Rompre la hiérarchie durant les entretiens : s'approcher de la conversation, du bavardage, mais sans déstructurer la prise d'information.
- S'engager pour provoquer l'engagement de l'enquêté.
- Être intensément à l'écoute (empathie).

Enfin, ce même auteur souligne que :

« La meilleure question n'est pas donnée par la grille : elle est à trouver à partir de ce qui vient d'être dit par l'informateur. »

On en revient ici à la question du statut du matériau. Plusieurs conditions sont nécessaires dans l'optique d'une analyse de la parole de la personne interviewée :

- Laisser l'informateur préserver son unité, sa cohérence, mais l'encourager aussi à analyser ses tensions internes.
- Créer de la connivence, l'envie de parler, mais ne pas confondre décontraction et approximation.
- S'intéresser à la pensée d'autrui et à sa manière de raisonner.
- Se méfier des « fables », débusquer les failles.

c) Le choix important de l'échantillon.

Sur l'ensemble du travail effectué, nous avons récolté la pensée de six enseignants. Nous avons tenté dans la mesure du possible de varier notre échantillonnage par différents paramètres, qui concernent :

- L'ancienneté de l'enseignant.
- Le parcours universitaire du professeur des écoles.
- Le niveau professionnel dans le système éducatif (primaire, secondaire)
- Même si notre étude ne se concentre pas sur l'hypothèse d'une différenciation entre le sexe de l'enseignant dans le traitement pédagogique de la discipline EPS, il nous a tout de même semblé important de travailler à partir d'un échantillon mixte.

Par ailleurs, travaillant sur la recherche d'un lien entre l'enseignement de l'EPS entre le primaire et le secondaire, il apparaissait intéressant de disposer dans notre échantillon d'enseignant en EPS au niveau du collège et plus particulièrement pour la classe de sixième, classe à la frontière avec l'école primaire dans le but de recueillir le ressenti de ces enseignants sur les néo-collégiens. N'ayant pas pu bénéficier de plus d'un entretien avec un professeur d'EPS pratiquant en classe de sixième, ce travail pourrait être approfondi avec une étude plus poussée sur la représentation de ces enseignants sur ces néo-collégiens.

Pour finir, nous avons effectué un petit sondage auprès des étudiants en master 2 professorat des écoles et leur avons demandé de répondre par oui ou non à la question suivante :

« Le temps assigné à l'enseignement de l'EPS au sein l'IUFM vous prépare t-il à enseigner cette discipline à l'école ? »

Avec un peu plus de temps pour notre étude, il aurait été également intéressant d'interroger les candidats admissibles ayant effectué un stage en responsabilité en école primaire pour bénéficier de leur ressenti quant à la place de l'EPS dans leur établissement d'accueil.

Cette étude totalise cinq entretiens :

- Trois enseignants de cycle 3, ayant tous une formation STAPS.
- Une enseignante de cycle 2 ayant un parcours universitaire en sciences naturels.
- Une enseignante en EPS exerçant dans une classe de sixième.

Le tableau suivant reprend les caractéristiques générales de notre échantillon :

Sexe	Age	Ancienneté dans l'éducation nationale	Niveau d'enseignement	Parcours universitaire	Pratique sportive extrascolaire
Homme	27	5	CE2	STAPS	Oui
Homme	30	8	CM2	STAPS	Oui
Homme	33	10	SEGPA	Histoire	Oui
Femme	30	9	Sixième	STAPS	Oui
Femme	48	27	CE1	Psychologie	Non

Figure 3: Caractéristiques de notre échantillon.

L'entretien a été modifié pour l'enseignante exerçant dans le secondaire. L'accent a davantage été mis sur un lien supposé entre l'enseignement de l'EPS dans les pratiques des élèves lors du passage du primaire à la sixième. Par le regard de cette enseignante, nous avons voulu voir si une correspondance pouvait être faite entre l'enseignement suivi au primaire et le stade de pratique sportive scolaire, de comportement ou encore de réflexe au début du collège.

Enfin, nous avons ajouté à ces cinq entretiens, un sondage qui a concerné 48 étudiants de l'IUFM de Villeneuve d'Ascq avec une grande majorité de réponse provenant du sexe féminin.

Il s'agit à présent d'analyser ces entretiens sous une triple approche :

Le déroulement des entretiens - Ce que les entretiens nous disent sur notre sujet d'étude - Les informations sur les personnes interrogées.

TROISIEME PARTIE: premier résultat des entretiens.

a) Déroulement des entretiens.

La méthode de l'entretien compréhensif préconise une certaine « proximité » entre l'intervieweur et l'interviewé, Jean Claude Kaufmann parle d' « engagement » réciproque où la recherche d'une information authentique et sincère justifie que l'on s'approche tant que possible d'un système de conversation. Il ne faut donc pas chercher la neutralité, la distance, inciter l'autre à « se livrer », à « exprimer son savoir le plus profond », y compris en prenant son parti. Il faut noter qu'avec des enseignants ayant vécu une formation STAPS, les entretiens se sont déroulés sur une durée en moyenne d'une heure et demie, pour une dizaine de question sur l'ensemble de l'entretien. La forme d'une discussion entre deux personnes a souvent pris le pas sur la forme de l'entretien compréhensif.

Sur l'ensemble des personnes interviewées, cette empathie a plus ou moins bien fonctionné. En effet, elle a eu plus d'impact avec les enseignants ayant le moins d'expérience. Ces derniers étaient d'ailleurs plus enclins à répondre à nos questions et à comprendre notre démarche. Avec l'enseignante la plus expérimentée, le fait de rompre la hiérarchie entre elle et l'intervieweur n'a pas eu les résultats escomptés. Nous avons alors ressenti une méfiance de cette personne. Quelques semaines après l'entretien, en relisant cet entretien, je constatais que le blocage était intervenu lors d'une question concernant les programmes officiels.

Enfin, nous avons eu la surprise de l'intérêt porté à notre sujet de la part de l'enseignante exerçant au collège. L'enseignante semblait intéressée par notre démarche d'analyse de la place de l'EPS dans le système scolaire. En effet, nous avons remarqué dans cet entretien, que l'enseignante se « plaignait » à demi mot du manque de rigueur dans les pratiques sportives de ces élèves sortant tout juste du primaire. Cette recherche des mécanismes façonnant l'identité de cette discipline devait donc passer par une compréhension globale de l'imbrication de l'EPS dans le système éducatif français. Il s'agissait donc de rechercher des liens de représentation de cette discipline à différents échelons.

b) Premières réponses à notre sujet d'étude.

Même s'il ne nous est pas offert la possibilité d'établir de conclusion définitive sur ce travail de recherche compte tenu du caractère exploratoire ce celui-ci, nous pouvons tout de même retenir un certain nombre d'idées sur la place de l'EPS au sein de l'école primaire. Nous reprendrons dans ce paragraphe les réponses aux questions qui nous paraissent les plus importantes vis-à-vis de notre sujet d'étude. Nous suivrons ainsi le protocole de l'entretien (questions sur curriculum prescrit, sur le curriculum réel).

Sur l'ensemble des entretiens réalisés, quatre questions semblent avoir retenu plus particulièrement l'attention des enseignants interrogés. De plus, nous constatons que ces questions trouvent un écho avec les études menées sur les enseignants du secondaire (Cf. Figure 4).

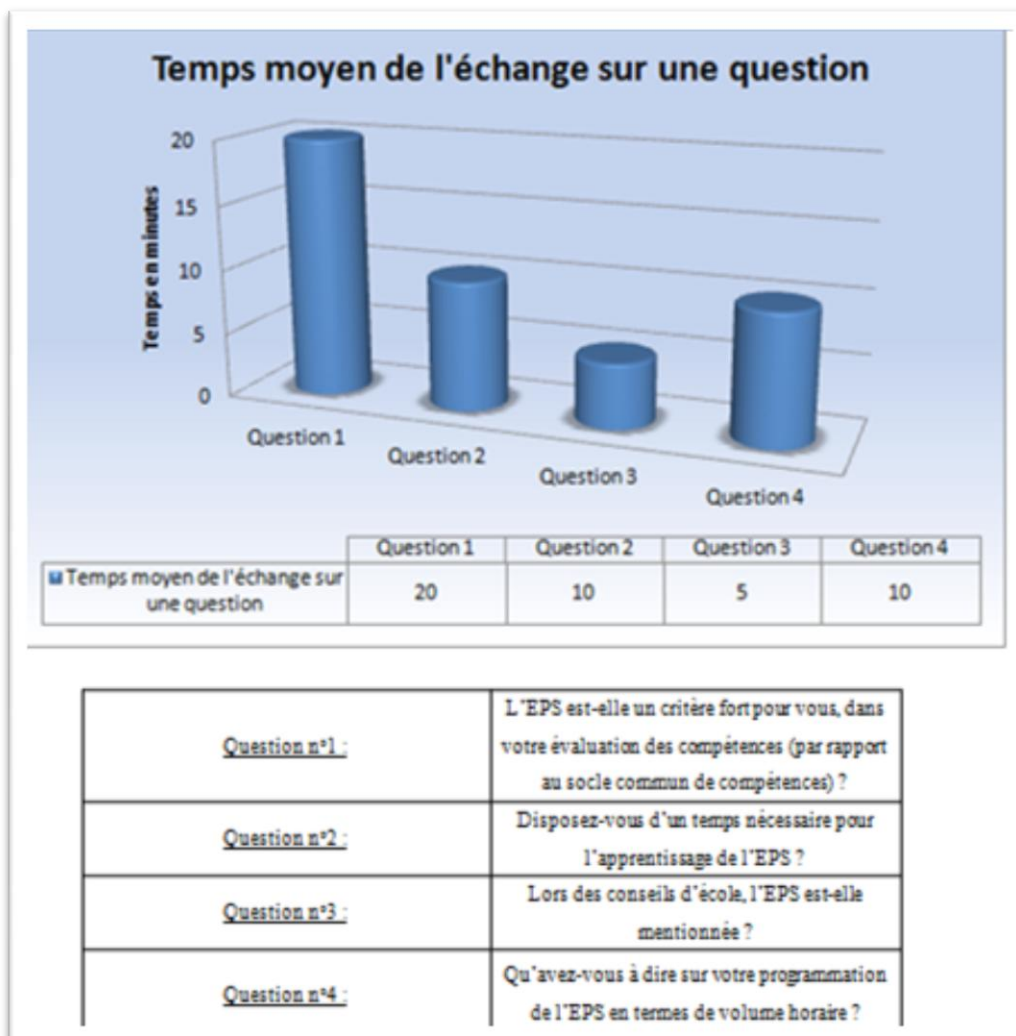


Figure 4 : L'axe central de nos entretiens

Nous avons ainsi retrouvé des idées similaires, des visions voisines de l'EPS entre l'école et le secondaire. Nous retrouvons ainsi l'idée d'un dysfonctionnement liant la pratique sportive de compétition en club avec la pratique de l'EPS scolaire. Nous avons ressenti un certain malaise de la part de ces enseignants face à la pratique sportive de compétition. Les propos de Sandrine, enseignante à Lille dans une classe de CE2, vont dans ce sens :

« Il est parfois difficile de mener la classe d'une manière collective dans certaines APSA comme dans les sports collectifs où une majorité de garçons ont une pratique en club. Il me semble que ce soit une difficulté de l'enseignement de l'EPS et la question de la motivation des élèves s'en ressent affectée. Il en va de même pour des pratiques plus artistiques comme la danse. »

Les trois grandes finalités de l'EPS (le développement des capacités et des ressources nécessaires aux conduites motrices, l'accès au patrimoine culturel que représentent les diverses activités physiques, sportives et artistiques, pratiques sociales de référence et l'acquisition des compétences et connaissances utiles pour mieux connaître son corps, le respecter et le garder en bonne santé) semblent perçues par l'ensemble des enseignants interrogés. Toutefois une représentation récurrente quant au statut de l'EPS à l'école a émergé de nos entretiens. L'EPS est alors perçue comme une discipline ne pouvant fonctionner en autarcie et devant servir de support à d'autres matières.

Cette représentation de l'EPS peut se retrouver dans les propos de Laurent, enseignant en SEGPA :

« Toutes les disciplines ont dans mon esprit la même « valeur », le même « coefficient » d'importance attribué, qu'il s'agisse d'une discipline « maîtresse » (Math, Français), ou dite « secondaire » (Arts Visuels, Musique), ou physique (EPS). Dans le champ du handicap, l'EPS revêt malgré tout une importance supérieure pour certains élèves, soit dans le rapport positivement affectif qu'ils ont envers la discipline (« le sport c'est trop bien ») et qui peut leur permettre d'appréhender de nouveaux apprentissages interdisciplinaires (les maths par le biais de calculs de temps/tour par exemple), soit au contraire dans l'apprentissage nécessaire et difficile de l'estime de soi, où l'EPS est révélatrice de fêlures, de perte de confiance et d'estime de soi, de rapports conflictuels à l'autre ou à l'image de soi... »

Enfin, selon notre hypothèse de départ de différenciation d'importance entre l'EPS et d'autres disciplines, nous avons pu ressentir une véritable et profonde préoccupation de l'EPS scolaire dans la programmation des enseignants. Même si pour ces enseignants, l'EPS semble aussi importante que d'autres matières plus traditionnelles, nous avons cependant remarqué qu'à la question de l'évaluation, du passage de cycle, l'EPS n'apparaissait plus prioritaire, comme surpassée par les apprentissages en français et en mathématiques. Néanmoins sur la question de l'évaluation de l'EPS et de son poids dans le passage ou non d'un cycle à l'autre, nous avons constaté que les enseignants louaient les vertus de l'EPS pour des considérations d'éducation civique. Mais souvent, les enseignants revenaient sur le poids plus important des maths et du français et histoire géographie. Nous pouvons ainsi citer Mickaël professeur en CM1 :

« Bien que je souhaite faire en sorte que l'EPS ait une place forte, ce domaine disciplinaire reste en retrait par rapport au français et aux maths, notamment. »

A l'instar des enseignants en EPS au niveau du secondaire, les professeurs des écoles ayant suivi une formation STAPS évoquent pour la plupart, un manque de reconnaissance de la discipline et notamment lors des conseils des maîtres où l'EPS n'est quasiment pas évoquée. Nous pouvons une nouvelle fois citer Mickaël :

« La question de l'EPS n'intervient pas lors des conseils des maitres, ou alors il ne lui est laissée une infime part lors de ces réunions. »

Enfin, ce qui a marqué une grande partie de nos entretiens, concerne la programmation institutionnelle de l'EPS, il semblerait qu'elle soit suivie par l'ensemble des professeurs interrogées, mais qu'à l'inverse d'autres disciplines, il soit laissé une plus grande marge de liberté quant à la conception de séance d'EPS.

Nous avons pu observer que le déroulé de chaque entretien dépendait fortement du rapport de l'enseignant vis-à-vis de l'EPS. Ces entretiens de type compréhensif nous ont également offert une relecture de notre sujet par l'intermédiaire du caractère propre des enseignants. Cette démarche de compréhensive ainsi constituera notre dernière partie d'analyse de nos entretiens.

c) Ce que les entretiens nous disent sur les personnes interrogées.

Ces entretiens nous fournissent par ailleurs des informations sur la personnalité des enseignants interrogés. Nous avons ainsi pu constater que l'interprétation des finalités de l'EPS à l'école primaire variait selon les enseignants.

Suivant ce constat, nous avons constaté que l'EPS tient une place particulière pour les professeurs des écoles ayant suivi une formation STAPS. En effet, il s'agit d'une discipline qu'ils aiment mettre en valeur, qu'ils aiment minutieusement préparer. A cet égard, il ressort des entretiens que le pôle sur le développement des ressources motrices apparaît comme prioritaire pour ces enseignants. Nous constatons aussi qu'ils désirent que l'EPS soit considérée à part entière comme une autre discipline.

A contrario, dans le cas de l'enseignante ayant le plus d'ancienneté, cette revendication quant à une place intégrée de l'EPS à l'école est largement moins marquée. Pour cette enseignante, la question d'une non considération de l'EPS n'est pas visible, et n'est d'ailleurs pas constaté sur son terrain, qu'il soit en séance d'EPS, en conseil de cycle ou encore en conseil des maîtres. Néanmoins, cette personne a du admettre que la discipline participait à l'éducation des élèves d'une façon singulière et propre à celle-ci. D. Delignieres et C. Garsault parlent de « la formation d'une citoyenneté sportive ». Ici, le pôle éducatif civique par l'EPS est privilégié.

Enfin, au travers de l'entretien réalisé avec l'enseignante exerçant au collège, nous percevons un décalage dans la mise en place des séances d'EPS entre le primaire et le secondaire. Nous avons ainsi pu ressentir par cet entretien, que la vision de l'EPS pratiqué à l'école primaire n'était pas la vision de ce que devrait être l'EPS pour cette enseignante. Ce « malaise » était déjà apparu dans les résultats de l'enquête de 2004 menée auprès des enseignants en EPS.

CONCLUSION.

Le travail de sociologue nécessite un investissement personnel sur le long terme : le temps de se centrer sur un objet d'étude, le temps de trouver un terrain d'étude, le temps de concevoir tel ou tel type d'enquête ou d'entretien. Mais ce travail requiert également de disposer d'un échantillon représentatif, et d'analyser les données recueillies et surtout de comprendre la parole et la pensée de l'individu par rapport à notre sujet d'étude.

Après avoir expliqué le choix d'une telle orientation de notre sujet d'étude, nous avons pu observer par différents auteurs comme Gilles Klein, Pierre Arnaud ou encore Jean Paul Clément, qu'une tendance actuelle dans l'enseignement de l'EPS dans la plupart des systèmes scolaires européens posait un véritable problème identitaire associé à un problème de reconnaissance au plus haut niveau des Etats de la discipline EPS.

Se focalisant ensuite sur le cas français et les nombreuses études menées auprès d'enseignants en EPS dans le secondaire, nous avons tenté de comprendre par le discours de ces professionnels pourquoi et comment se traduisait ce manque de reconnaissance.

Nous avons ainsi abordé ce sujet sous l'angle de la sociologie, en s'intéressant notamment à celle du curriculum. L'idée directrice que nous avons suivie dans la conception de nos entretiens était d'établir une comparaison entre un curriculum prescrit (ici les instructions officielles et tous textes faisant loi) et un curriculum réel symbolisé par nos entretiens réalisés auprès d'enseignants du primaire.

L'ensemble de ces entretiens nous ont permis d'entrevoir une vision de la place de l'EPS à l'école primaire. Nous avons ainsi constaté que l'EPS s'intégrait au système scolaire d'une façon équivalente à d'autres disciplines, voire même supérieur en terme de volume horaire par rapport à des disciplines comme l'histoire géographie ou les sciences expérimentales. Cependant, nous avons également constaté que le poids institutionnel de l'EPS n'était pas majeur comme en témoigne la réponse à nos entretiens sur la quasi non-évocation de la discipline lors des conseils d'écoles.

Néanmoins, la présence de l'EPS dans la programmation scolaire n'est pas du tout remise en cause par les professeurs des écoles interpellés. Au contraire, il a souvent été évoqué les vertus de cette discipline tant sur des aspects de développement de la motricité, que sur des aspects d'amélioration de la vie en collectivité ou encore une sur une capacité de l'EPS à être réinvestie dans d'autres disciplines.

Enfin, même si nous rappellerons une nouvelle fois le caractère exploratoire de ce travail, un ensemble de dispositifs pourrait être réinvesti afin de poursuivre ce travail. Nous retiendrons dans cette perspective plusieurs idées :

Premièrement, l'architecture de notre protocole d'entretien semble avoir porté ses fruits. En effet le découpage de l'entretien-type entre questions ayant trait au curriculum prescrit d'une part et les questions concernant le curriculum réel d'autre part a permis un traitement des données relativement rapide.

Deuxièmement, le travail d'entretien avec des professeurs des écoles sur la place d'une discipline (ici l'EPS) dans le système scolaire français pourrait être approfondi avec un échantillon plus étoffé et donc plus représentatif des affinités et des parcours universitaires de ces enseignants.

Troisièmement, il semblerait intéressant d'interroger davantage de professeur du secondaire et notamment des enseignants de sixième qui voient arriver dans leurs rangs des néo-collégiens qui ont encore en début d'année, des pratiques que l'on peut rencontrer dans le primaire. Par le regard des professeurs d'EPS du secondaire et un travail de mise en lien entre les pratiques du primaire (où l'enseignant doit prendre en main tous les apprentissages) et le secondaire (où l'enseignant est spécialisé dans une seule discipline) pourrait être un formidable outil pour comprendre et analyser plus finement la place de l'enseignement de l'EPS au niveau du primaire.

BIBLIOGRAPHIE.

ARNAUD P., 1989, *La mise en forme scolaire de l'éducation physique*, Revue française de pédagogie n°89

ATTALI M., 2002, *L'EPS à l'éducation nationale*, Carrefours de l'éducation n°13

ATTALI M. SAINT MARTIN J., 2007, *Le rôle de l'école dans la genèse d'une culture sportive de masse*, Presses de Sciences Po | Vingtième Siècle. Revue d'histoire n°95

CLEMENT J-P, 1993, Clermont-Ferrand, Editions AFRAPS, in « *l'identité de l'éducation physique et scolaire au XXe siècle* ». p.13-25.

DURING B., 2005, *L'éducation physique, une discipline en progrès ?*, Carrefours de l'éducation n°20

GARNIER P., 2002, *Enseigner l'EPS à l'école élémentaire*, maîtres et spécialistes des activités physiques, une collaboration en question n°58

« KAUFMANN JC, 1997, *L'entretien compréhensif*, Nathan » Pas encore consulté.

KLEIN G., 2005, *Actualité de l'éducation physique en Europe*, Dossier EPS, 95 p.

KLEIN G., 1995, *L'Europe et l'éducation physique*, Dossier EPS, 413 p.

RENE B-X, 1992, *l'éducation physique au 20^{ème} siècle en France*, Dossier EPS, 355 p.

SARREMEJANE Ph., 2004, *L'EPS depuis 1945, histoire des théories et méthodes*, Paris, Vuibert, 303 p.

SEBILEAU A., 2011, *Le monopole professoral en question, le cas de l'EPS*, Les actes de la recherche en sciences sociales n°188

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, Direction de l'évaluation, 2007, de la prospective et de la performance Image du sport scolaire et pratiques d'enseignement au collège et au lycée 2005-2006, 137 p.

ANNEXES

Annexe 1 : L'entretien-type.

Première partie de l'entretien	
De quelle manière concevez-vous vos séances d'EPS ?	
<u>Réponse :</u>	
Avez-vous des préférences dans les APSA ?	
<u>Réponse :</u>	
Qu'avez-vous à dire sur votre programmation de l'EPS en termes de volume horaire ?	
<u>Réponse :</u>	
Disposez-vous d'un temps nécessaire pour l'apprentissage de l'EPS ?	
<u>Réponse :</u>	
Avez-vous des suggestions à faire sur les instructions officielles concernant l'EPS ?	
<u>Réponse :</u>	
Seconde partie de l'entretien	
L'EPS est-elle un critère fort pour vous, dans votre évaluation des compétences (par rapport au socle commun de compétences ?	
<u>Réponse :</u>	
Quand programmez-vous vos séances d'EPS ? Et pourquoi ?	
<u>Réponse :</u>	

Sur une échelle de 1 à 10, où classeriez-vous l'EPS dans un ordre d'importance ?
<u>Réponse :</u>
Les programmes sont-ils plus ou moins abordables que dans d'autres disciplines ?
<u>Réponse :</u>
Y a-t-il une association sportive dans votre école/collège ? Seriez-vous prêt à la mettre en place ?
<u>Réponse :</u>
Connaissez-vous les matières préférées de vos élèves ?
<u>Réponse :</u>
Lors des conseils d'école, comment l'EPS est-elle mentionnée ?
<u>Réponse :</u>
Notez-vous de la même façon en EPS que dans d'autres matières ?
<u>Réponse :</u>
Troisième partie d'entretien
Seriez-vous d'accord pour que les horaires d'EPS augmentent?
<u>Réponse :</u>
D'après votre expérience, sentez-vous une évolution dans la place de l'EPS dans le système scolaire ?

Réponse :

Quand vous étiez élève, comment ressentiez-vous les séances d'EPS ?

Réponse :

Que pensez-vous de votre formation à l'IUFM ou à l'école normale concernant l'enseignement de l'EPS ?

Réponse :

